

**Bouchard, Suzanne (BAPE)**

MRC L'Islet

6212-03-045

**De:** "André Hunter"  
**Envoyé:** 7 mai 2005 10:59  
**À:** les-st-cyrille@bape.gouv.qc.ca  
**Objet:** Complément d'information

Mme Bouchard,

Je voudrais ajouter un complément d'information relativement à une question formulée par le président de la Commission lors de la présentation des mémoires, le 26 avril dernier (lignes 2445 et suivantes de la transcription des audiences, pièce DT-4). En effet en ce qui a trait aux impacts environnementaux relatifs à un site alternatif qui se situerait au sud du site proposé par le promoteur, il semble n'y avoir aucune prise d'eau municipales située dans le bassin versant concerné, tel que le montre la carte préparée par le promoteur dans son rapport de *Recherche complémentaire d'un site pour l'implantation d'un lieu d'enfouissement technique ( figure 2.2 de la page 12 du document PR5.6)* préparé en juillet 2003.

À titre d'information, je joins une copie de cette carte (en fichier .pdf), qui indique les endroits où se trouvaient les prises d'eau municipales à cette époque. J'attire votre attention sur le fait que la prise d'eau municipale de L'Islet se situait alors sur le ruisseau Sauvage et qu'elle a été relocalisée sur le Bras Saint-Nicolas depuis.

Objectivement, ce scénario impliquerait toutefois des coûts de transport additionnels et ainsi que des impacts environnementaux relatifs au transport sur une plus grande distance. De plus, il n'éliminerait pas les risques relatifs à la sécurité ni les nuisances relatives au bruit et aux vibrations sur le parcours actuellement proposé.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Hunter